

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TOURNESOLS
tenue le mardi 12 octobre 2021 à 18h30 en mode virtuelle

Étaient présents :

Membres parents : Annie Charbonneau-Fortin, présidente Amélie Choquette, Vice-présidente
Andréanne Lavergne-Fournier Cynthia Gagnon
Geneviève Martineau, subs CP Siobhan McSharry
Lucy Martel, secrétaire / CP

Membres équipe-école: Marc Thibault, enseignant Geneviève Maheux, enseignante
Djamila Abid, enseignante Camille Gauthier, TES
Gabriel Caissy, enseignant Fatma Naggoudi, SDG
Maxime Gagnon, ens. spécialiste Martine Mayran, subs. Ens.
Marc-André Boulianne, subs. Ens.

Direction: Isabelle Lowe, directrice

Étaient absents : Annie Courbron, directrice-adjointe

1. Présences et vérification du quorum (18h33)

La Direction souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par monsieur Caissy et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

CE-21-22/01

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021

Il est proposé par madame Charbonneau-Fortin, appuyé par madame McSharry et résolu d'adopter le procès-verbal du 15 juin 2021 tel que présenté.

CE-21-22/02

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 15 juin 2021

À suivre pour la suite... élections municipales auront lieu incessamment... à relancer

Prévisions budgétaires : à suivre

Horaire d'une journée : très bien déroulé

Fonds destination spécial : en transparence pour la somme dans le fonds à destination spécial pour l'école des Tournesols

5. Interventions

5.1 Interventions du public

Aucune intervention du public.

5.2 Mots des membres de la communauté

Aucun membre au CÉ cette année.

La direction rappelle aux membres qu'ils peuvent inviter une personne à siéger au CÉ en tant que membre de la communauté. Toute personne qui a des objectifs ou intérêts communs avec notre école et qui désire s'impliquer au sein de notre CÉ est invitée à communiquer avec la direction de l'école afin de proposer sa candidature.

5.3 Mot du représentant de l'O.P.P

Madame Annie Courbron, directrice adjointe (absente ce soir), s'occupe de cet organisme qui est là pour mettre en place les idées et les demandes du conseil des enseignants. Plusieurs activités selon les thématiques sont souvent engagées (Halloween, Noël, etc.) pour lesquelles les gens sont invités à participer au fur et à mesure.

6. Propositions

6.1 Élections au Conseil d'établissement

Nomination d'un Président

Madame Annie Charbonneau est élue par acclamation comme présidente.

Nomination d'un Vice-Président

Madame Amélie Choquette est élue par acclamation comme vice-présidente.

Nomination d'un secrétaire

Madame Lucy Martel est nommée secrétaire.

CE-21-22/03

Adoptée à l'unanimité

6.2 Calendrier des rencontres

Madame Lowe propose un calendrier pour les rencontres du conseil. Celles-ci auront lieu à 18h30 sur la plateforme Teams jusqu'à nouvel ordre. Voici les dates prévues pour l'année :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| ✓ Le mardi 9 novembre 2021 | ✓ Le mardi 5 avril 2022 |
| ✓ Le mardi 7 décembre 2021 | ✓ Le mardi 10 mai 2022 |
| ✓ Le mardi 8 février 2022 | ✓ Le mardi 14 juin 2022 |

Il est proposé par madame McSharry, appuyé par madame Abid d'adopter le calendrier des rencontres proposé pour le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

CE-21-22/04

Adoptée à l'unanimité

6.3 Règles de régie interne 2021-2022

Nous n'avons pas reçu la version finale. Certaines informations étaient inchangées dont les informations liées à l'école (nom et adresse).

Point reporté à une séance ultérieure

6.4 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Le budget de fonctionnement du CÉ est de 750 \$.

Frais admissibles : Gardiennage, secrétariat et formation

Frais non-admissibles : Frais d'accueil, formation des enseignants, cadeaux et autres

Madame Choquette propose, appuyée par monsieur Caissy, d'adopter le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour 2021-2022.

CE-21-22/05

Adoptée à l'unanimité

6.5 Activités de l'O.P.P 2021-2022

Actuellement, il y a les photos scolaire, l'examen de la vue et l'organisation de la bibliothèque scolaire. Pour le reste, le vote est remis à la prochaine rencontre afin de pouvoir compléter le descriptif des activités proposées.

Point reporté à une séance ultérieure

6.6 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Lowe nous fait part du portrait de l'école concernant la violence et l'intimidation ainsi que des résultats du rapport Sécurité, École, Violence et Intimidation (SÉVI) de l'école. Le gabarit du document est celui du CSSPO. Madame Lowe mentionne l'ajout dans la description de ce que visent les mesures des gestes répréhensibles portant sur le racisme que l'école a choisi de nommer culturelle et religieuse. «à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique». Le document détaille également ce que fera l'école si elle constate qu'un acte de violence ou d'intimidation est commis à l'école.

Madame Lowe précise que les mesures choisies par l'équipe-école sont appuyées sur les données issues du sondage répondu par les élèves de la quatrième à la sixième année.

Lors de l'interprétation des résultats du sondage réalisé en 2019-2020, il fut constaté que les élèves se sentent moins en sécurité dans la cour d'école. De plus, c'est la violence verbale qui serait la forme de violence la plus présente.

Madame Lowe précise qu'il y a tout un protocole à suivre lors de la dénonciation d'un cas de violence et/ou d'intimidation et que dans de telles situations, les parents sont informés.

Toute l'équipe-école est d'ailleurs accompagnée par madame Julie Robitaille-Noiseux, psychoéducatrice de la CSSPO dans l'application et la mise en place du plan de lutte.

Il est proposé par madame Abid, appuyé par monsieur Caissy, d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

CE-21-22/06

Adoptée à l'unanimité

6.7 Campagne de financement « Vente de chandails à l'effigie de l'école des Tournesols » pour l'amélioration de l'aménagement de la cour d'école

L'objectif de la vente des chandails est aussi de favoriser le sentiment d'appartenance.

Quelques idées ont été soulevées :

- o Envisager de faire deux vagues pour la vente considérant que la première pourrait ensuite encourager d'autres à participer.
- o Offrir la possibilité aux acheteurs de faire un don pour permettre à des élèves qui ont moins les moyens de pouvoir se procurer un chandail. Dans ce cas, il est même possible de demander un reçu d'impôt en passant par la fondation du CSSPO.

Quelques propositions ont été apportées concernant le coût d'achat des chandails.

Il est proposé par madame Martineau, appuyé par madame Abid et résolu d'accepter la vente de chandails Kangourou au coût de 35\$ et celle des chandails à manches longues au coût de 20\$.

CE-21-22/07

Adoptée à l'unanimité

6.8 Campagne de financement « Vente de carte de souhaits » pour les activités des finissants et des finissantes 2022

Les élèves de 6^e année fabriqueront encore cette année des cartes de souhaits pour la période des Fêtes. Celles-ci seront vendues au coût de 3\$.

Il est proposé par madame Abid, appuyé par madame Choquette et résolu d'accepter la vente de cartes de souhaits pour les élèves finissants de 2022.

CE-21-22/08

Adoptée à l'unanimité

6.9 Sorties aux Chutes de Lucksville pour les 6^e année

Les fonds pour cette activité proviennent du ministère. Il n'y aura donc aucun frais chargé aux parents. De plus, aucun changement à l'horaire ne sera nécessaire pour cette activité.

Il est proposé par madame Martel, appuyé par monsieur Caissy et résolu d'accepter la sortie aux Chutes de Lucksville pour les élèves de 6^e année.

CE-21-22/09

Adoptée à l'unanimité

6.10 Activités parascolaires – automne 2021

La direction indique que les activités parascolaires proposées aux enfants cette année seront de nouveau offertes par l'organisme à but non lucratif Dimension sportive qui voit aux inscriptions, aux paiements et à l'engagement des animateurs. Des frais variants de 70 à 90\$ seront exigibles aux parents pour ces activités. Ces derniers ont d'ailleurs déjà reçu l'offre d'activités pour la session d'automne.

Il est proposé par madame Martineau, appuyé par monsieur Gagnon et résolu d'accepter l'offre des activités parascolaires pour l'automne 2021.

CE-21-22/10

Adoptée à l'unanimité

7. Informations

7.1 Correspondance

Aucune correspondance

7.2 Projets éducatifs 2018-2023

Le projet éducatif se poursuivra jusqu'en 2023. La littérature y est à l'honneur.

7.3 Comité Cour d'école

La mise sur pied de ce comité était essentielle car la cour d'école avait besoin de rafraîchissement. Les travaux du comité sont déjà amorcés. Monsieur Normand Veillette de Sports Loisirs Outaouais est venu marcher la cour de l'école pour faire ses suggestions au comité. C'est de là qu'est né la classe extérieure qui a commencé à prendre forme.

7.4 Formation pour les membres des CÉ

Tous les nouveaux membres du conseil doivent suivre la formation offerte par le Ministère de l'éducation au cours de l'année 2021-2022. Voici le lien pour y accéder : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

7.5 Consignes et mesures sanitaires COVID-19

Madame Lowe remercie tout le monde de leur collaboration quant à l'application des mesures sanitaires. Jusqu'à maintenant, aucun cas n'a été déclaré depuis le début de l'année. Elle mentionne la belle capacité d'adaptation de tous les élèves. Il est certain que beaucoup de rappels doivent être faits mais que ça se passe bien. Elle précise que s'il y a une situation déclarée, la communication sera assurée comme pour l'année passée.

8. 8. Rapports :

8.1 Présidence

Madame Charbonneau-Fortin tient à remercier tout le monde de leur participation au conseil. Elle est très heureuse du déroulement jusqu'à maintenant.

8.2 Direction

Madame Lowe mentionne que tout se déroule bien depuis le début de l'année. Que toute son équipe est en place et stable. De plus, elle est fière de la participation, de l'engagement et de la sécurité qui est assurée par toute l'équipe. Elle fait aussi ressortir la belle ouverture de tous quant à l'intégration des élèves.

8.3 Enseignants et professionnel

Il est mentionné qu'il est agréable d'enfin retrouver une école entière (élèves de la maternelle à la 6^e année). Que le personnel vit un beau début d'année et que le déménagement s'est bien déroulé. Il y a un bon sentiment d'appartenance.

On remercie la direction pour son soutien, entre autres, en ce qui concerne le temps de libération accordée par la diminution de la surveillance pour le personnel enseignant. Il y a une belle équipe à l'école des Tournesols.

8.4 Personnel de soutien

Madame Naggoudi mentionne qu'il y a une excellente équipe au service de garde. Un petit manque de personnel est encore d'actualité mais que ça se passe quand même bien. Le plus important, les enfants sont en sécurité et leur bien-être est assuré. Elle nous informe qu'il y a eu une journée « ferme » à la pédagogie de la rentrée. Ce fut un succès. Elle tient à remercier la direction pour son appui.

8.5 Représentant au Comité de parents

Madame Martel mentionne qu'il y a une consultation par le CSSPO en ce qui concerne la Politique pour contrer la violence et l'intimidation ainsi que la Politique pour l'utilisation des cours d'école. Si des membres du conseil ont des commentaires à faire sur l'une ou l'autre de ces politiques, ils ont jusqu'au 4 novembre pour les transmettre à madame Martel par courriel. Elle se fera un plaisir de les acheminer à la personne responsable au CSSPO.

Des formations sont accessibles aux membres parents. Elles sont offertes par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Vous recevrez par courriel l'offre de formation. Il vous suffira de transmettre votre intérêt à madame Martel.

8.6 Représentant au comité ÉHDAA

Il n'y a pas encore eu de rencontre.

9. 9. Varia

9.1 Stationnement du personnel

- 1) La sortie du stationnement : La qualité du recouvrement laisse vraiment à désirer ce qui occasionne des bris sur des véhicules. Malheureusement, madame Lowe précise qu'il est de la responsabilité de la ville de régler ce problème. La demande a d'ailleurs déjà été faite.
- 2) Le débarcadère pour les parents : Il serait important de revoir les règles et d'en informer les parents. Actuellement, il est souvent utilisé comme stationnement temporaire. Cela ne favorise pas la sécurité des élèves aux abords de l'école.
- 3) Le stationnement du personnel : Il n'est pas un stationnement public.
- 4) Corridor scolaire : Il a été amené qu'on pourrait aménager une descente du corridor vers le parc des Vieux-moulins pour diminuer l'affluence à l'avant de l'école et favoriser la sécurité des marcheurs. Madame Lowe approchera l'agent St-Surin à ce sujet.

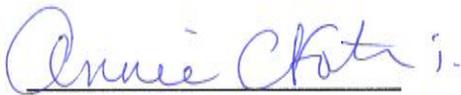
10. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame McSharry, appuyé par monsieur Thibault, l'assemblée est levée à 20h30.

CE-21-22/11

Adoptée à l'unanimité

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 9 novembre prochaine sur la plateforme Teams.



Annie Charbonneau
Présidente



Isabelle Lowe
Directrice

